

La Ville de Magog remet 133 955 \$ aux organismes de son territoire

Magog, le 17 février 2026 – Lors de la séance publique tenue hier soir, le conseil municipal de la Ville de Magog a accordé un montant de 133 955 \$ à 28 organismes qui œuvrent sur son territoire dans le domaine du sport, des loisirs, de la culture et de la vie communautaire.

L'enveloppe a été octroyée dans le cadre de la Politique d'admissibilité et de soutien pour les organismes. Adoptée en 2021, cette Politique reflète la volonté de la municipalité d'encourager la diversité des services qui contribuent à améliorer le bien-être de la population magogoise.

Organismes bénéficiaires et montants alloués :

Sports

- Association de baseball mineur de Magog (5 866 \$)
- Club de patinage artistique *Les Libellules* de Magog (7 423 \$)
- Club de Triathlon Memphrémagog (4 100 \$)
- Club de voile Memphrémagog (2 170 \$)
- Club de volleyball *As de sable* (1 740 \$)
- Club de gymnastique *Dymagym* (4 097 \$)
- Association des membres du hockey mineur de Magog inc. (8 354 \$)
- Judo Magog -To Haku Kan (4 427 \$)
- Club de nage synchronisée *Les Mem-Fées* de Magog (3 725 \$)
- Club de soccer de Magog (15 125 \$)

Loisirs jeunesse

- Escadron 911 Memphrémagog (1 337 \$)

Loisirs aînés

- Club d'Âge d'or St-Jean-Bosco (2 690 \$)
- Les Boomers (701 \$)



Communautaires

- AQDR Memphrémagog (4 000 \$)
- Banque alimentaire Memphrémagog (10 081 \$)
- Centre d'action bénévole de Magog *Carrefour du partage* (4 244 \$)
- Centre d'aide Magog (3 317 \$)
- Centre de pédiatrie sociale en communauté *Le Tandem* (4 244 \$)
- Centre des femmes Memphrémagog (4 245 \$)
- Centre l'Élan (4 775 \$)
- Corporation Jeunesse Memphrémagog (5 590 \$)
- Cuisines collectives *Bouchée double Memphrémagog* (4 660 \$)
- Hameau des cultures (5 245 \$)
- Han-droits (4 040 \$)
- Les Fantastiques (4 775 \$)
- Train des mots (4 245 \$)
- Zone Libre Memphrémagog (4 245 \$)

Culturel

- Art'M (4 495 \$)

Parmi les organismes sportifs, cinq d'entre eux se sont partagé une subvention de 8 212 \$. Ce montant permet d'inscrire gratuitement un 3^e enfant ou plus par famille magogoise, tel qu'indiqué dans la Politique familles et aînés de la Ville de Magog.

« Nous sommes fiers de soutenir ces organismes qui jouent un rôle essentiel dans la vie de nos citoyens. Je tiens à souligner l'apport inestimable des bénévoles et des représentants des organismes qui, par leur dévouement et leur engagement, contribuent au bien-être de l'ensemble de la population », a déclaré M^{me} Nathalie Pelletier, mairesse de la Ville de Magog.

Pour en savoir plus sur les programmes de soutien offerts par la municipalité, les citoyens sont invités à consulter le ville.magog.qc.ca/programmes.

- 30 -

Source et information :

Direction des communications, technologies et services aux citoyens
Ville de Magog
819 843-3333, poste 444

